



Brownfield Academy asbl - Rue des Glaces Nationales 169/ 1.01, B-5060 Auvélais
TVA : BE 0728.508.996 - T : +32 71 95 67 70 - M : +32 479 29 86 25
@ : info@brownfieldacademy.org



Qui sommes-nous ?

Brownfield Academy est un réseau participatif ouvert aux acteurs du réaménagement des friches, de la dépollution des sols, du développement territorial, de l'immobilier, du secteur de la construction et des autres formes de valorisation du foncier dégradé (énergie, biomasse, infrastructures vertes...).

Nous portons un projet d'intérêt public (pas d'intention ni d'activité commerciale), ce que traduit notre statut juridique - selon le droit belge des sociétés - d'*association sans but lucratif* (ASBL). Nous avons vocation d'intervenir en Wallonie et à Bruxelles.

L'ASBL a été créée en juin 2019. Elle compte à ce jour 48 membres, certains du secteur privé, à vocation commerciale ou non, d'autres du secteur public (communes, intercommunales, régies foncières, Organisme d'Intérêt Public, académiques).

Pourquoi « Brownfield », pourquoi « Academy » ?

Brownfield : selon la définition donnée au niveau international¹, les brownfields sont des terrains :

- qui ont été affectés par leurs anciennes utilisations ou sont abandonnés ou sous-utilisés,
- qui se situent dans des zones urbaines ou suburbaines entièrement ou partiellement développées,
- qui nécessitent une intervention pour pouvoir être ramenés à un usage bénéfique,
- qui ont des problèmes de contamination réels ou perçus.

¹ CABERNET (Concerted Action on Brownfield and Economic Regeneration Network) projet de la Commission Européenne financé dans le 5eme programme cadre pour l'Environnement, piloté par l'Université de Nottingham, UK).



La notion de brownfield est proche de la notion de Site à Réaménager (le SAR du CoDT).

Academy : loin de l'idée d'une société de savants, la référence à une académie traduit notre volonté de constituer un lieu où l'on apprend, s'enrichit des expériences multiples et des visions croisées, et où l'on pousse aux progrès.

Notre objectif :

Contribuer au projet de société d'accélérer le redéveloppement des terrains qui répondent à la notion de brownfield.

Nos valeurs et moyens généraux d'action :

Les membres de la Brownfield Academy ont en commun d'adhérer à la thèse générale suivante (fil rouge) : redévelopper un terrain pollué contribue à l'économie circulaire et peut constituer une opportunité gagnante.

Nous soutenons ainsi la notion de sobriété foncière, les initiatives de préparation au zéro artificialisation et de régénération des sols !

Pour atteindre son objectif, la Brownfield Academy :

- Soutient le principe de la **convergence des acteurs**, notamment :
 - en favorisant le dialogue et le rapprochement entre les intervenants - tant publics que privés - des secteurs de la gestion des pollutions du sol, d'une part, et ceux de la construction et du réaménagement de terrains d'autre part,
 - en entretenant des échanges réguliers avec les réseaux à finalité analogue en place à l'étranger et en Flandre (e.a. le réseaux LIFTI en France, et l'initiative Brownfield Foundation en Flandre).



- Recherche, analyse et met en avant des montages innovants de re-développement de sites sur les plans financiers, techniques, administratifs et législatifs.
- Contribue à l'identification de points de progrès potentiels dans les politiques et réglementations concernées par le redéveloppement de brownfields, et formule des propositions de résolution concertées entre les parties prenantes des différents secteurs d'activité.

Les notions d'intérêt public et de gestion durable guident toutes nos actions. Les décisions concernant le devenir d'un site doivent toujours être prises en tenant compte de tous les paramètres et de l'intérêt public, et ne doivent pas être concentrées sur un seul aspect comme celui de la pollution des sols (la dépollution des sols ne doit pas représenter une fin en soi, sauf exception).

Nos 3 groupes d'activités :

- 1) *Think Tank (Stratégies et développements)* : ateliers et forums de réflexion participative pour formuler des propositions utiles à la politique sur le redéveloppement des friches et promouvoir des idées innovantes pour y contribuer.
- 2) *Partage des connaissances* : formations thématiques, ateliers et visites de démonstration par des projets.
- 3) *Facilitation de projets* : nous accompagnons des structures de taille petite à moyenne (ex : communes de moins de 50.000 habitants) afin qu'elles entrent dans une dynamique de projet et initient une démarche de type « brownfield developer ».

Retrouvez-nous sur : www.brownfieldacademy.org !